

Composition de la Commission locale de l'eau

D'après l'arrêté 2350-23-00296 du 5 janvier 2024



Représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (29 membres)

Conseils régionaux

- Conseil régional de Normandie : M. Pierre VOGT
- Conseil régional du Centre Val de Loire : M. Harold HUIWART
- Conseil régional des Pays de la Loire : M^{me} Anne BEAUCHEF

Conseils départementaux

- Conseil départemental de l'Orne : M^{me} Anick BRUNEAU
- Conseil départemental d'Eure-et-Loir : M^{me} Stéphanie COUDEL
- Conseil départemental de la Sarthe : M^{me} Marie-Thérèse LEROUX

Association départementale des maires de l'Orne

- Rémalard-en-Perche : M. Marc CARRÉ
- Sablons-sur-Huisne : M. Jean-Yves MESNIL
- Belforêt-en-Perche : M. Michel HEROUIN**
- Val-au-Perche : M. Dominique PLESSIS**
- Tourouvre-au-Perche : M. Julien BEAUDOIRE
- Perche-en-Nocé : M. Patrick RIVIERE

Association départementale des maires d'Eure-et-Loir

- Arcisses : M. Stéphane COURPOTIN

Association départementale des maires de la Sarthe

- Villaines-la-Gonais : M. Michel ODEAU**
- Thorigné-sur-Dué : M. Jean-Claude LECOMTE
- Montfort-le-Gesnois : M. Anthony TRIFAUT
- Le Mans : M. Abdelmajid EL ARRASSE
- Saint-Mars-la-Brière : M. Dany BOULAY
- La Ferté-Bernard : M. Emmanuel BOIS**

EPCI

- CdC Coeur du Perche : M. Daniel CHEVEE
- CdC Le Gesnois Bilurien : M. Alain COURTABESSIS
- CdC de l'Huisne sarthoise : M. Eric DESCOMBES
- CdC du Pays de Mortagne-au-Perche : M. Xavier GOUTTE
- Syndicat du Bassin Versant de l'Huisne Sarthe : M. André FROGER**
- CdC des Collines du Perche Normand : M^{me} Danièle MARY
- CU Le Mans Métropole : M. Marcel MORTREAU**
- CdC du Perche : M. Philippe RUHLMANN**
- SDE de l'Orne : M. le président ou son représentant
- Parc naturel régional du Perche : M^{me} la présidente ou son représentant

Représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (18 membres)

Chambres de commerce et d'industrie

- CCI Portes de Normandie : M. le président ou son représentant
- CCI de la Sarthe : M. le président ou son représentant**
- CCI d'Eure-et-Loir : M. le président ou son représentant

Chambres d'agriculture

- Chambre d'agriculture de l'Orne : M. le président ou son représentant**
- Chambre d'agriculture de la Sarthe : M. le président ou son représentant
- Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir : M. le président ou son représentant

Union nationale des industries de carrières et de matériaux de construction

- UNICEM Pays-de-la-Loire : M. le président ou son représentant

Fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique

- FPPMA de l'Orne : M. le président ou son représentant
- FPPMA de la Sarthe : M. le président ou son représentant**
- FPPMA d'Eure-et-Loir : M. le président ou son représentant

Associations de protection de la nature

- Association Faune et Flore de l'Orne : M. le président ou son représentant
- FNE Sarthe : M. le président ou son représentant**
- Eure-et-Loir Nature : M. le président ou son représentant

Association de défense des consommateurs

- UFC Que Choisir de la Sarthe : M. le président ou son représentant**

Association de propriétaires forestiers et de riverains

- Fransylva Sarthe : M. le président ou son représentant

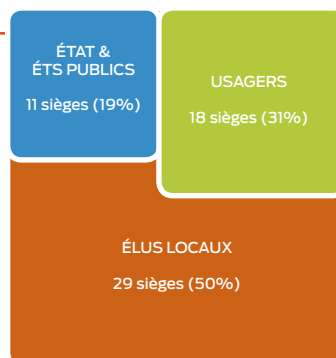
Associations de sauvegarde des moulins

- ASMR du Perche ornaï : M. le président ou son représentant
- ASMR de la Sarthe : M. le président ou son représentant**

Association de défense des inondés

- ADSPQI du Mans : M. le président ou son représentant**

En gras, les 22 membres du bureau de la CLE



Représentants de l'Etat et de ses établissements publics (11 membres)

Préfectures

- M^{me} la Préfète de la Région Centre-Val de Loire, coordonnatrice du bassin Loire-Bretagne ou son représentant
- M. le Préfet de l'Orne ou son représentant
- M. le Préfet de la Sarthe ou son représentant
- M. le Préfet d'Eure-et-Loir** ou son représentant

Directions Départementales des Territoires

- M. le DDT de l'Orne** ou son représentant
- M. le DDT de la Sarthe** ou son représentant

Agence Régionale de Santé

- M. le Directeur territorial ou son représentant

DREAL

- M. le DREAL de Normandie ou son représentant
- M. le DREAL des Pays-de-la-Loire** ou son représentant

Etablissements publics

- M. le DG de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne** ou son représentant
- M. le DR de l'OFB ou son représentant (DIR Pays-de-la-Loire)